

Lettre pastorale de Mgr Pascal Roland : Servir la fraternité

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Diocèses](#), [Eglise en France](#), [Perepiscopus](#)

Date : 11 avril 2018



Elle est datée du 6 mars :

Depuis mon arrivée dans le diocèse, j'ai souvent fait référence à cette parole de Jésus : « A ceci, tous reconnaîtront que vous êtes mes disciples : si vous avez de l'amour les uns pour les autres ». Ainsi, dans ma première lettre pastorale j'écrivais : « Le premier témoignage que nous avons à donner est celui de la communion fraternelle. » Je ne manque jamais de souligner que l'un des axes majeurs du concile Vatican II est le développement de l'ecclésiologie de communion. Avec lui j'enseigne que la belle mission de l'Eglise dans ce monde est d'être « dans le Christ, en quelque sorte le sacrement, c'est-à-dire à la fois le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain »

J'aime également faire référence à l'image développée par saint Paul pour expliquer nos relations d'interdépendance et de communion dans la différence : « Chacun reçoit le don de manifester l'Esprit en vue du bien de tous (...) Vous êtes le corps du Christ et, chacun pour votre part, vous êtes les membres de ce corps. » . J'ai écrit qu'il nous faut donc « réaliser et manifester une fraternité effective, au-delà des copinages, des solidarités de milieu, des idéologies de toutes sortes ». Et j'ai lancé cet appel : « Je compte sur vous tous les diocésains, adultes, jeunes et enfants, prêtres, diacres et laïcs, religieux et religieuses, pour donner le témoignage d'une Eglise unie autour de son évêque, successeur d'Apôtre, dans le service de nos frères ».

La nature communautaire du ministère ordonné

Par ailleurs les prêtres m'entendent fréquemment répéter l'affirmation doctrinale de saint Jean-Paul II : « Le ministère ordonné est radicalement de nature communautaire et ne peut être rempli que comme œuvre collective » 5. Je leur ai rapidement partagé mon ambition en ces termes : « Mon objectif majeur est de promouvoir une plus grande communion du presbyterium et une meilleure cohérence dans l'action pastorale, tout cela, bien sûr, au service de la nouvelle évangélisation, et dans la ligne que nous indique le pape François » .

Pour donner des moyens concrets d'avancer dans cette direction, j'ai aussitôt organisé le passage de 24 à 10 doyennés, annoncé la mise en place d'une session annuelle du presbyterium, insisté sur la participation aux retraites sacerdotales et la nécessité de la formation permanente. Dans ma lettre, je disais aux prêtres : « Le changement a pour objectif d'encourager et faciliter le travail en commun : je tiens à ce que chacun des prêtres en responsabilité ait les moyens de retrouver régulièrement des confrères du voisinage pour être soutenu dans sa vie et sa mission et pour que se vive concrètement la fraternité fondée dans la communion sacramentelle. De plus, il s'agit de se donner les moyens de promouvoir une action pastorale commune, afin de ne pas disperser les énergies et de coordonner tout ce qui doit l'être. » De grands progrès ont déjà été accomplis, mais il y a encore beaucoup à faire pour acquérir de bons réflexes : se concerter dans les prises de décision, se donner de l'information mutuelle, coordonner les efforts, adhérer aux actions collectives du diocèse.

Servir la fraternité universelle

Dans ma dernière lettre pastorale, pour l'ouverture de l'année liturgique 7, à l'occasion de l'entrée en vigueur de la nouvelle traduction du Notre Père, j'ai réalisé un long développement sur la fraternité évangélique, exposant sa racine et manifestant ses enjeux pour

l'évangélisation dans une société en perte de liens sociaux et aspirant profondément à la fraternité universelle. A l'automne dernier, dans la série de conférences sur l'islam, nous avons entendu le témoignage d'espérance du Père André Daher, prêtre du Liban, qui coopère avec plusieurs établissements de l'Enseignement Catholique de l'Ain. En pensant à ce témoignage, à l'occasion d'une prise de parole sur RCF, je prenais la comparaison d'une recette de cuisine : « S'il manque un ingrédient, le plat peut être raté. De même, la présence des chrétiens, aussi minime soit-elle, est un ingrédient indispensable pour l'avenir de nos sociétés occidentales comme au Proche-Orient. Elle garantit une ouverture vers Dieu et une possibilité de croissance de la fraternité. Les chrétiens sont une force d'espérance, parce qu'ils rompent le cercle infernal de la violence et parce qu'ils sont témoins de l'amour plus fort que la mort. Mais cela suppose qu'ils ne soient pas fades et qu'ils soient disposés à aller jusqu'au bout de l'amour, comme leur Maître, Jésus Christ » .

Une nouvelle dynamique missionnaire

Le paysage de la société française ayant radicalement changé, le bon sens nous demande de cesser d'entretenir l'illusion de pouvoir faire perdurer une organisation territoriale devenue caduque, parce qu'inadaptée au réel. L'Esprit Saint nous appelle à la purification, puisqu'il exige que nous renoncions au rêve d'un modèle d'Eglise qui ferait l'économie du Mystère Pascal, en rassemblant spontanément un grand nombre de fidèles, façonnant l'opinion publique et influençant les responsables politiques. Simultanément le Seigneur nous demande d'éviter le dangereux écueil d'une Eglise recroquevillée sur elle-même, et située en position défensive. L'Esprit Saint nous appelle à vivre désormais selon un modèle plus prophétique.

Suivant le conseil du pape François, qui nous enseigne que le temps est supérieur à l'espace 9, nous devons renoncer paisiblement à un quadrillage systématique du terrain, comme cela pouvait être dans un autre contexte, et mobiliser toute notre énergie sur la mise en route de processus de conversion personnelle et communautaire. Pour ce faire, nous devons veiller à constamment vérifier que toutes nos initiatives pastorales expriment les cinq caractéristiques essentielles de la vie chrétienne : la formation, la vie de prière, la vie fraternelle, le service et l'évangélisation 10. Nous avons également à être très attentifs à tout ce qui surgit hors de nos cadres habituels. Je pense particulièrement aux catéchumènes, de plus en plus nombreux, qui sont rarement accueillis comme il conviendrait dans les communautés paroissiales !

Des pôles missionnaires rayonnants

Aujourd'hui, dans les Pays de l'Ain, comme dans la plupart des autres diocèses de France, nous commençons à voir plus clairement l'horizon vers lequel nous achemine l'Esprit Saint pour annoncer la Bonne Nouvelle de manière adaptée à notre société sécularisée : nous voyons émerger ce que nous pouvons qualifier de pôles missionnaires rayonnants, établis davantage en fonction de la communauté réelle que des clochers. Ils se caractérisent par une fraternité plus grande des prêtres entre eux et avec l'évêque, au titre du sacrement de l'Ordre ; une fraternité plus grande entre prêtres et laïcs, au titre de leur baptême et de leur commune condition de disciples-missionnaires ; la multiplication de petits groupes de partage régulier autour de la Parole de Dieu ; la forte mobilisation autour de la célébration de l'Eucharistie dominicale, source et sommet de la vie chrétienne ; l'effort pour marquer davantage le

Dimanche comme jour du Seigneur 11 ; une communion grandissante autour des personnes les plus fragiles et du service des plus pauvres ; un investissement important dans la formation théologique et spirituelle de tous ; et enfin des initiatives missionnaires novatrices pour développer la pastorale de la famille, des jeunes et des vocations. Les doyens ont reçu pour consigne de définir le contour de ces pôles missionnaires de manière concrète et souple, en tenant compte de la spécificité locale (histoire, bassin de vie, évolutions administratives, besoins particuliers), en cherchant à ce que les prêtres soient à la fois plus proches les uns des autres et demeurent présents à tous, sous une forme différente.

Une politique immobilière pour servir la fraternité

Le développement de ce nouveau dynamisme missionnaire a des incidences concrètes sur l'organisation humaine et matérielle. Il s'agit, d'une part, d'éviter la dispersion des énergies par saupoudrage et, d'autre part, de lutter contre la volonté obstinée de préservation des structures existantes, lorsque celles-ci ne répondent plus à un besoin objectif. C'est pourquoi, dès mon arrivée dans le diocèse, pour servir ce projet missionnaire, j'ai réactivé le processus visant à rassembler sur un seul site les mouvements et services du Bureau Diocésain, de la Maison Jean-Marie Vianney et de la curie diocésaine (diminution importante de la superficie des locaux, mises en conformité, rationalisation, mutualisation). L'idée de pôles missionnaires faisant également son chemin, il était important de ne pas focaliser l'attention sur le seul projet de la Maison diocésaine. C'est pourquoi j'ai demandé aux doyens de réfléchir avec les curés sur les évolutions à prévoir dans leur doyenné. Concrètement, il convient de réfléchir à l'habitat des prêtres pour qu'ils ne soient pas isolés et puissent collaborer davantage. Il faut penser aussi à développer des maisons paroissiales avec des locaux administratifs adaptés et des salles fonctionnelles et conformes aux normes réglementaires en vigueur.

Les Assises de l'Immobilier

C'est dans cette perspective, qu'est née l'idée des Assises de l'Immobilier. Celles-ci ont initié un processus vertueux visant à mieux gérer notre patrimoine immobilier au service des priorités pastorales évoquées ci-dessus. Il s'agit de nous donner des moyens concrets répondant aux besoins des générations futures pour l'évangélisation, en tenant compte de nos moyens humains, de notre héritage patrimonial et de nos capacités d'investissement, mais aussi en espérant mobiliser de nouveaux dons autour de projets missionnaires destinés à faciliter rencontres, échanges, coopération, mutualisation, solidarité, communion fraternelle... Ici je cite volontiers l'exemple de Belley. D'une part les deux écoles primaires qui avaient besoin d'être rénovées sont en train d'être regroupées dans un local neuf sur le domaine de l'institution Lamartine. D'autre part, les locaux d'une ancienne école vont être réaménagés pour regrouper sur un seul site fonctionnel et plus accessible les salles paroissiales, le service d'accueil et les studios des prêtres, réalités actuellement dispersées en plusieurs lieux.

Une Commission de l'Immobilier Diocésain

Un gros travail d'inventaire avait déjà été commencé depuis un certain temps. Aujourd'hui, il nous fait aller plus loin, pour stimuler et coordonner la politique immobilière diocésaine destinée à servir notre projet pastoral. J'ai donc décidé la mise en place d'une commission de travail qui

interviendra pour aider les paroisses à préparer et monter les dossiers immobiliers au service de la mission pastorale. Ainsi je serai mieux à même d'établir, conjointement avec les divers acteurs concernés, un programme des gros chantiers diocésains. Celui-ci tiendra compte de l'urgence pastorale, des capacités d'investissement financier, et d'une juste répartition des aides. De cette manière, chaque paroisse gèrera encore mieux son patrimoine, puisqu'elle prendra en compte les besoins de l'environnement proche ; se resituera dans l'ensemble diocésain ; s'impliquera dans les réalités d'intérêt général, comme la maison diocésaine ou le sanctuaire d'Ars ; et sera solidaire des paroisses dénuées de moyens patrimoniaux et financiers. Nous allons progresser et travailler de manière plus évangélique, en nous rapprochant de l'idéal proposé par les Actes des Apôtres : « Tous les croyants vivaient ensemble, et ils avaient tout en commun ; ils vendaient leurs biens et leurs possessions, et ils en partageaient le produit entre tous en fonction des besoins de chacun » 12.

Tous ensemble au service de la fraternité !

C'est donc une belle aventure missionnaire qui est devant nous ! Attentifs aux appels de l'Esprit Saint, continuons à discerner les priorités pastorales et veillons à promouvoir la politique immobilière au service de la fraternité. Poursuivant l'inventaire des besoins et des moyens, nous déterminerons courageusement les nécessaires solidarités, selon des critères précis et des procédures lisibles pour les prises de décisions ; portons ensemble le souci de toutes les réalités du diocèse (totalité des paroisses, sanctuaire d'Ars et services communs de l'évêché) : ce sera la Bonne Nouvelle en actes pour ceux au milieu desquels nous vivons !

Le 6 mars 2018

+ Pascal ROLAND

Evêque de Belley-Ars

A découvrir [ici](#).